



INTERPOL

NUMÉRO 19 | AVRIL 2022

SIPAO

LETTRE D'INFORMATION



M. Abdoulaye SANYANG
Directeur Général
des Forces de Police de Gambie

DANS CE NUMÉRO

ÉDITORIAL	1
À LA UNE	3
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	7
LES HOMMES ET LES FEMMES DERRIÈRE LE SYSTÈME	9



Ce programme est
financé par l'Union
européenne

ÉDITORIAL

Chers lecteurs,

Dans cet éditorial, je souhaiterais faire avec vous un point sur les étapes de la mise en œuvre du projet SIPAO en Gambie. En ma qualité d'Inspecteur général de la Gambia Police Force, j'ai eu l'honneur, ces dernières années, de suivre de très près la mise en œuvre du programme SIPAO en Gambie.

Lorsque le programme SIPAO a été présenté pour la toute première fois à la Gambia Police Force (GPF) en 2017, j'étais alors directeur de l'administration policière et, de fait, le principal point de contact pour la mise en œuvre et la coordination du projet dans le pays. Dès le départ, je dois dire que la Gambie a compris et apprécié les capacités de ce projet.

Les lecteurs conviendront sans doute que la vague de criminalité organisée transnationale et de terrorisme qui inonde la région et, plus largement, le monde est alarmante, et nous sommes tout à fait conscients qu'aucune stratégie policière ne peut lutter contre ces menaces sans un échange efficace d'informations policières. Le programme SIPAO est ainsi arrivé à point nommé. La mise en œuvre du programme SIPAO renforce les capacités des services nationaux chargés de l'application de la loi en matière d'échange électronique automatisé des données de police et s'étend au-delà de la région pour lutter contre la criminalité organisée transnationale et le terrorisme grâce à un échange accru d'informations.

La réussite de la Gambie s'explique par l'engagement politique pris au plus haut niveau du gouvernement et la synergie entre les différents participants, qui ont su saisir l'importance de cet outil pour l'architecture sécuritaire du pays.

Voici des exemples de nos accomplissements.

Depuis la signature du protocole d'accord entre le gouvernement de la Gambie et INTERPOL portant sur la mise en œuvre du programme SIPAO en juin 2019, plusieurs initiatives ont été menées, à savoir :

- la nomination d'un SPOC SIPAO, d'un expert informatique et d'un expert juridique ;
- l'instauration du cadre juridique régissant le Comité national SIPAO par le ministre de l'Intérieur et la tenue de sessions régulières ;
- la création du DACORE ;
- la signature d'un protocole d'accord entre le DACORE et le B.C.N. ;
- la formation à l'utilisation du système SIPAO ;



- l'extension du système à l'ensemble des services chargés de l'application de la loi du pays ;
- l'affectation de personnel, la dispense de la formation initiale et l'organisation de la remise du matériel par le programme.

Le système SIPAO est désormais présent dans les principaux commissariats de la capitale du pays.

Suite au lancement du programme SIPAO, j'ai identifié, en octobre 2021, le site permanent destiné à la construction d'une installation moderne de sécurité qui accueillera le Bureau central national (B.C.N.) INTERPOL et le Centre de recueil et d'enregistrement des données (DACORE) du Système d'information policière pour l'Afrique de l'Ouest (SIPAO).

Dans l'immédiat, la Gambie va créer des « bureaux de liaison régionaux » dans ses sept régions administratives, afin que le centre national soit alimenté par les régions, qui seront elles-mêmes alimentées par les commissariats et les unités policières.

Par ailleurs, la Gambie entend mettre l'accent sur la formation continue du personnel en vue d'optimiser l'utilisation du système SIPAO. Le directeur du DACORE a d'ores et déjà été chargé de définir le calendrier de formation pour le personnel régional.

Je souhaite remercier l'équipe SIPAO d'INTERPOL pour son dynamisme et le travail formidable qu'elle a accompli, l'union européenne pour son soutien financier et enfin la commission de la CEDEAO pour son appui politique dans le cadre de la mise en oeuvre de ce Programme.

Je souhaite également encourager mes collègues chefs des forces de police dans les pays amis et voisins à faire preuve d'un soutien et d'une collaboration accrue pour mener à bien ce projet de la plus haute importance.

J'espère que le programme SIPAO sera couronné de succès et parviendra à garantir la sécurité de la population en Gambie, dans la sous-région et à travers le monde.

Je vous remercie.

À LA UNE

Inauguration du Centre national de recueil et d'enregistrement des données criminelles (DACORE NCMS-WAPIS) : la Sierra Leone renforce son architecture sécuritaire avec la mise en place d'une nouvelle structure dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée transnationale et le terrorisme

Le gouvernement de la République de Sierra Leone, représenté par son ministre en chef, M. Jacob Jusu SAFFA, a inauguré le Centre de recueil et d'enregistrement des données du Système national de gestion de la criminalité - Système d'information policière pour l'Afrique de l'Ouest (NCMS-WAPIS) le 27 janvier 2022 au siège de la Police Judiciaire à Freetown.

Cette cérémonie a également vu la participation des responsables gouvernementaux, du chef de la section politique de la délégation de l'Union européenne à Freetown, du chef du programme SIPAO d'INTERPOL, de divers chefs des services chargés de l'application de la loi, ainsi que des représentants des ambassades des États membres de la CEDEAO et de l'UE basés en Sierra Leone.

L'inauguration du centre de recueil et d'enregistrement des données est une étape capitale dans la mise en place du système SIPAO en Sierra Leone, qui permettra d'améliorer la capacité du pays à réagir efficacement aux menaces criminelles nationales, régionales et internationales, y compris la criminalité transnationale organisée et le terrorisme. Le centre réunira tous les services chargés de l'application de la loi dans le cadre du

processus de recueil, de centralisation, de gestion et d'analyse des données policières sous forme numérique, en partageant ces informations électroniquement entre les services nationaux chargés de l'application de la loi et avec d'autres pays de la région et INTERPOL.

Par ailleurs, dans le cadre du programme SIPAO, une session de formation sur l'utilisation du système a été organisée et 50 personnes ont été formées. Cette formation a été suivie par le déploiement et l'installation de postes de travail SIPAO au sein de la police, des services d'immigration et de la Commission Anti-Corruption.

La Sierra Leone est bénéficiaire du programme SIPAO dans le cadre de sa troisième phase depuis novembre 2017. Le protocole d'accord entre le gouvernement de Sierra Leone et INTERPOL a été signé en janvier 2019.

Le Centre NCMS-WAPIS en Sierra Leone est le neuvième centre opérationnel SIPAO en Afrique de l'Ouest, après le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria et la Gambie. D'autres inaugurations sont prévues dans les prochains mois dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest.



Coupe du ruban par le ministre en chef de Sierra Leone lors de l'inauguration du NCMS-WAPIS, 27 janvier 2022, Freetown (Sierra Leone)

À LA UNE

Le Comité de pilotage du Programme réuni à Abidjan prend des décisions importantes dans le cadre de la mise en œuvre du Programme.

La sixième réunion du Comité de pilotage (COFIL) du Programme du Système d'information policière pour l'Afrique de l'Ouest (SIPAO) s'est tenue le 10 février 2022 à Abidjan, en République de Côte d'Ivoire, et en partie en visioconférence.

La réunion du COFIL, qui a réuni une cinquantaine de participants, a été coprésidée par les représentants de l'Union européenne et de la Commission de la CEDEAO. Les délibérations se sont concentrées sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre globale du Programme et dans chaque pays participant depuis le COFIL de mars 2021. La fin de la période d'exécution du Programme par INTERPOL étant prévue en juin 2022, une attention particulière a été portée à l'identification des mesures restant à prendre pour atteindre les résultats escomptés d'ici juin 2022 et, en particulier, aux aspects de pérennisation du SIPAO au-delà de la phase de mise en œuvre du Programme par INTERPOL. À l'issue de la réunion, des recommandations ont été formulées à l'attention de tous les acteurs, notamment les pays participants et les partenaires (CEDEAO, Union européenne et INTERPOL) afin de soutenir et renforcer les actions de mise en œuvre du Programme.

La qualité de cette réunion a été rehaussée par la présence de la ministre de la Justice de Guinée-Bissau ainsi que par le Commissaire de l'UEMOA en charge de la Paix et de la Sécurité.

En marge de ce Comité de pilotage, le Programme a organisé un atelier d'échange de bonnes pratiques sur la gestion des Centres de recueil et d'enregistrement des données en vue de permettre aux acteurs de ces centres de les gérer efficacement, puisque ces centres s'inscrivent au cœur du SIPAO dans les pays. Plusieurs thématiques ont été abordées au cours de ces échanges, notamment l'organisation et le fonctionnement du DACORE, la gestion de la qualité des données, la gestion financière du DACORE, mais aussi l'extension du Système I-24/7 d'INTERPOL au SIPAO pour permettre aux utilisateurs du système national de bénéficier d'un accès direct aux bases de données mondiales d'INTERPOL.



Réunion du Comité de pilotage du Programme SIPAO, 10 février 2022, Abidjan (Côte d'Ivoire)



Atelier d'échange de bonnes pratiques sur la gestion du DACORE, 8 février 2022, Abidjan (Côte d'Ivoire)

À LA UNE

Le Ghana sensibilise les services chargés de l'application de la loi à l'utilisation du système SIPAO afin de renforcer son architecture sécuritaire

Le gouvernement de la République du Ghana, représenté par le ministre de l'Intérieur, M. Ambrose DERY, a présidé la cérémonie d'ouverture de la réunion de présentation du Système d'information policière pour l'Afrique de l'Ouest (SIPAO), qui s'est tenue le 22 mars 2022 dans la salle de conférence du siège de la police à Accra.

Les représentants du gouvernement, le Représentant résident de la CEDEAO, Baba Gana WAKIL, l'ambassadeur Irchad RAZAALY, Chef de la délégation de l'UE, ainsi que le Chef du programme SIPAO d'INTERPOL, Richard GOTWE, étaient présents aux côtés de plusieurs chefs de services chargés de l'application de la loi et de représentants d'ambassades de la CEDEAO et des États membres de l'UE situés au Ghana.

Cette réunion de présentation, organisée par le Ghana Police Service avec le soutien du programme SIPAO, s'est déroulée sur trois jours et visait à sensibiliser les services chargés de l'application de la loi à l'importance et l'utilisation du système SIPAO dans le cadre du renforcement de l'architecture sécuritaire au Ghana.

Dans son allocution d'ouverture, l'Inspecteur général de la Police, George Akuffo DAMPARE, a insisté sur l'importance de cette réunion de présentation, qui donne l'occasion à l'Union européenne, à INTERPOL et à la CEDEAO de constater les accomplissements issus du financement et de la logistique qu'elles ont généreusement apportés. Il a poursuivi en indiquant que la réunion encouragerait de nombreux acteurs à utiliser le système SIPAO.

Le Chef du programme SIPAO, M. Richard GOTWE, a salué l'implication politique et opérationnelle du gouvernement du

Ghana, a remercié les participants d'avoir répondu présents à cette réunion et s'est dit satisfait de voir que le système SIPAO était devenu un outil essentiel pour les services chargés de l'application de la loi ghanéens afin de lutter efficacement et durablement contre la criminalité.

L'ambassadeur Irchad RAZAALY, Chef de la délégation de l'Union européenne, s'est exprimé ainsi : « Le Ghana peut être fier du travail accompli par ses services chargés de l'application de la loi. Toutefois, pour relever les défis de la criminalité et du terrorisme au XXIème siècle, la police et la justice pénale doivent collaborer de manière plus efficace. Je suis ravi que le programme SIPAO financé par l'UE permette au Ghana et aux autres États membres de la CEDEAO de tirer parti des possibilités offertes par la digitalisation et l'échange d'informations via Internet. »

Succédant au Chef de la délégation de l'UE, le Représentant résident de la CEDEAO a souligné que ce programme était d'une importance capitale dans le cadre de la stratégie sécuritaire de la CEDEAO et que l'organisation continuerait d'accompagner les pays dans la mise en œuvre du système SIPAO au sein de la région.

En conclusion de ce discours, le ministre de l'Intérieur a indiqué qu'à l'approche de la passation à la CEDEAO en juin 2022, le système SIPAO du Ghana espérait un retour positif des autres partenaires concernant la prolongation du programme. Il a exhorté les représentants des pays membres à insister auprès de leur gouvernement sur la nécessité de tout mettre en œuvre pour s'assurer que l'ensemble des pays respectent les délais.



Cérémonie d'ouverture de la session de sensibilisation, 22 mars 2022, Accra (Ghana)

À LA UNE

Le Programme SIPAO renforce son dispositif avec la mise en œuvre du projet de création d'un fichier automatisé d'empreintes digitales (FAED/AFIS) en Afrique de l'Ouest



Réunion de lancement, 7 mars 2022, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Le Programme SIPAO a démarré la mise en œuvre du projet de création d'un fichier automatisé d'empreintes digitales (FAED/AFIS) au profit des pays d'Afrique de l'Ouest depuis le 1er mars 2022.

Ce projet, mis en œuvre par INTERPOL avec l'appui de CIVIPOL, est financé par l'Union européenne pour une période d'exécution de 33 mois et un montant de 15 millions d'euros.

Cette technologie permettra d'identifier des personnes de manière plus efficace, de résoudre des affaires et de relier des affaires entre elles grâce aux traces laissées par les criminels sur les scènes de crime. C'est donc une composante essentielle pour orienter rapidement les enquêtes et apporter des preuves devant les tribunaux.

Dans le cadre du lancement des activités du projet, une réunion s'est tenue entre les experts d'INTERPOL et de CIVIPOL à Abidjan du 7 au 10 mars en vue de mobiliser les ressources et de mettre en place les outils nécessaires à la bonne exécution du projet.

Dans les semaines à venir, des missions de l'équipe de mise en œuvre (INTERPOL/CIVIPOL) sont prévues dans les pays. Ces missions ont pour objectif de procéder à une évaluation des cadres juridique et technique relatifs à l'AFIS existant, le cas échéant, ou d'analyser les possibilités (juridiques et techniques) d'introduction de cette composante.

Ainsi, sur la base des résultats de l'évaluation, trois pays seront choisis comme pays pilotes pour la mise en œuvre du FAED/AFIS au cours du prochain Comité de pilotage SIPAO/AFIS prévu en juillet 2022. Pour les autres pays, une assistance sera mise en place soit pour apporter un soutien à l'opérationnalisation de l'AFIS existant, soit pour préparer le cadre juridique et technique de police scientifique requis pour accueillir un AFIS dans le futur. L'objectif ultime est ainsi d'aider tous les pays d'Afrique de l'Ouest à bénéficier de cette technologie dans les limites du budget accordé par l'Union européenne afin de lutter efficacement contre toutes les formes de criminalité dans la région.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Le Comité national SIPAO du Niger réaffirme son engagement à mettre en œuvre le SIPAO

Le 3ème Comité national SIPAO du Niger s'est tenu le 24 février 2022. Il a été présidé par le Directeur Général de la Police Nationale du Niger, M. Souley BOUBACAR. Après avoir passé en revue la mise en œuvre du SIPAO au Niger au cours de ces derniers mois, le Comité national SIPAO a pris des décisions importantes dans le cadre de la poursuite du SIPAO au Niger et pour l'appropriation du Système par les services opérationnels des trois forces de sécurité du pays : la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale et la Garde Nationale.

En marge de ce Comité national, un atelier sur la validation des règles et procédures opérationnelles standards (SOP) ainsi que sur le memento des conduites à tenir dans le cadre du SIPAO a été organisé. L'atelier a vu la participation des représentants des différents services chargés de l'application de la loi du Niger, notamment les membres du système judiciaire (magistrature, substitut général et juges d'instruction). À l'issue de cet atelier de deux jours, les règles et procédures opérationnelles standards d'utilisation des bases de données et le memento des conduites à tenir ont pu être adaptés à la législation nationale nigérienne et validés par le comité des experts.



Réunion du Comité national SIPAO, 24 février 2022, Niamey (Niger)

Cette mission a aussi été l'opportunité de rencontrer plusieurs partenaires internationaux, notamment la mission de l'UE au Niger (EUCAP Sahel Niger), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), FRONTEX, l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDDC), en vue de créer des synergies pour améliorer la mise en œuvre du SIPAO au Niger.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

La formation des agents chargés de l'application de la loi demeure une priorité du Programme SIPAO



MAURITANIE

Pays : Mauritanie, Nouakchott

Services chargés de l'application de la loi concernés par la formation :

Police Nationale

Date(s) : 7 - 11 mars 2022

Nombre de personnes formées : 10



SÉNÉGAL

Pays : Sénégal, Dakar

Services chargés de l'application de la loi concernés par la formation :

Police Nationale
Gendarmerie Nationale

Date(s) : 7 - 18 mars 2022

Nombre de personnes formées : 20

Date(s) : 28 mars - 8 avril 2022

Nombre de personnes formées : 20



TOGO

Pays : Togo, Lomé

Services chargés de l'application de la loi concernés par la formation :

Police Nationale
Gendarmerie Nationale
Informaticiens nationaux SIPAO
SPOC/Responsable du DACORE

Date(s) : 21 février - 4 mars 2022

Nombre de personnes formées : 13

Services chargés de l'application de la loi concernés par la formation :

Police Nationale
National Gendarmerie

Date(s) : 7 - 11 mars 2022

Nombre de personnes formées : 15



SIERRA LEONE

Pays : Sierra Leone, Freetown

Services chargés de l'application de la loi concernés par la formation :

Sierra Leone Police
Immigration Department
Anti-Corruption Commission

Date(s) : 7 - 11 mars 2022

Nombre de personnes formées : 51



CÔTE D'IVOIRE

Pays : Côte d'Ivoire, Abidjan

Services chargés de l'application de la loi concernés par la formation :

Police Nationale
Gendarmerie Nationale

Date(s) : 21 février - 4 mars 2022

Nombre de personnes formées : 26

Date(s) : 15 - 18 mars 2022

Nombre de personnes formées : 19

LES HOMMES ET LES FEMMES DERRIÈRE LE SYSTÈME

La Gambie a rejoint le programme SIPAO pendant la phase 3EDF en novembre 2017. Le pays a signé le mémorandum d'accord et prend les mesures nécessaires pour mettre en œuvre le système au niveau national. L'engagement des autorités est un exemple qui doit être partagé avec les autres pays pour le succès du SIPAO dans la région. Pour faire la lumière sur cette collaboration fructueuse, Pateh BAH, Commissaire adjoint de police, point focal du SIPAO pour la Gambie, a partagé quelques réflexions avec nous.



Nom : BAH

Prénom : PATEH

Grade :
Commissaire
adjoint de police

**En fonction
depuis :**
1^{er} janvier 2019

VISION DU PROGRAMME SIPAO

La Gambie est fière et honorée de mettre en œuvre le programme SIPAO en vue de faciliter le recueil, la centralisation et l'échange électronique automatisé des données de police entre les services nationaux chargés de l'application de la loi, mais aussi d'accroître la coopération entre les services chargés de l'application de la loi d'Afrique de l'Ouest en matière de lutte contre la criminalité organisée transnationale et le terrorisme.

En termes d'expansion, le DACORE poursuit la formation des agents issus de divers services chargés de l'application de la loi à l'utilisation du système SIPAO. L'expert informatique du système SIPAO en Gambie consulte actuellement les opérateurs réseau du pays concernant la connexion du site distant au DACORE. Une étude a d'ores et déjà été réalisée et les factures sont en suspens.

Nous sommes déterminés à collaborer avec l'autorité compétente sur le plan politique afin d'obtenir l'approbation du budget et la ratification de la loi sur la protection des données d'ici la fin du mois de juin 2022. Nous espérons faire partie des pays sélectionnés pour la phase pilote du projet AFIS.

En conclusion, je souhaiterais inviter les autres pays participant au programme SIPAO à collaborer avec leurs autorités pour fidéliser le personnel formé à l'utilisation du système SIPAO pendant au moins trois ans afin d'en assurer la pérennité, mais également à impliquer leur Inspecteur général de police pour garantir la bonne mise en œuvre du programme SIPAO dans leur pays.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- **1^{er} février 1995** : Réengagé dans la Gambia Police Force (GPF)
- **1^{er} septembre 2003** : Officier posté à l'aéroport international de Banjul
- **1^{er} juin 2007** : Sous-officier au commandement de la région de Kanifing
- **2007 - 2008** : Mission de l'Union africaine au Soudan (AMIS)
- **1^{er} août 2009** : Officier au commandement de la région de Kanifing
- **2011 - 2013** : Mission conjointe des Nations Unies et de l'Union africaine au Darfour (MINUAD)
- **1^{er} septembre 2015** : Nommé coordinateur adjoint de la gestion de la criminalité au sein de la Gambia Police Force (GPF)
- **7 mai 2017** : Nommé coordinateur régional de la criminalité pour la région de Kanifing
- **2018** : Nommé point de contact unique du Système d'information policière pour l'Afrique de l'Ouest (SIPAO)

CONCLUSION



Richard GOTWE
Chef du programme SIPAO

Chères lectrices, chers lecteurs,

La période de mise en œuvre de la phase actuelle du Programme SIPAO, débutée en novembre 2017, est sur le point de s'achever en juin 2022. Ces derniers mois, nous avons enregistré des progrès significatifs dans la mise en œuvre, et ce nouveau numéro de la lettre d'information en illustre d'ailleurs la quintessence de nos efforts.

Cependant, à deux mois de la fin de cette période de mise en œuvre, on peut, sans hésitation, constater que certains des objectifs fixés ou des résultats escomptés ne pourront être atteints. Cela est dû à divers défis et imprévus que nous avons rencontrés dans la mise en œuvre du Programme. Ces défis comprennent, entre autres, la pandémie de COVID et son impact sur le programme et les différents acteurs dans les pays, ou encore l'engagement politique et les défis sociopolitiques dans les pays participants qui ont retardé l'adoption des cadres juridiques. La plupart de ces défis sont maintenant relevés

et il existe désormais un cadre favorable à la poursuite de la mise en œuvre effective du Programme et de nos objectifs. C'est pour cette raison, et en tenant compte de la recommandation du dernier Comité de pilotage du Programme, dont la réunion s'est tenue à Abidjan le 10 février 2022, que nous avons entamé des démarches, en collaboration avec la Commission de l'Union européenne et la Commission de la CEDEAO, afin de prolonger la période d'exécution du Programme pour quelques mois supplémentaires. À cet effet, nous serions très heureux de vous communiquer, nous l'espérons, l'issue favorable de ces démarches dans notre prochain numéro.

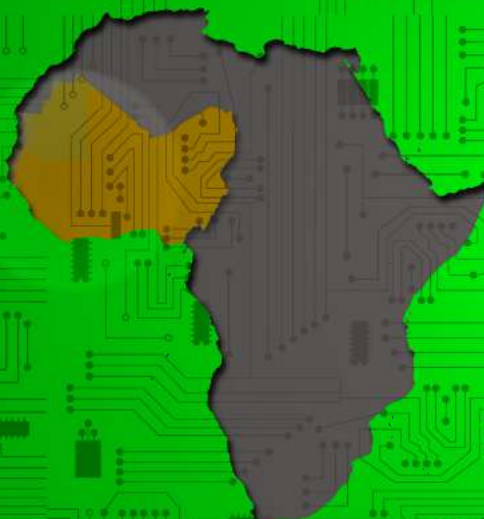
En attendant, j'ai l'immense fierté de vous annoncer le lancement du nouveau projet AFIS depuis le 1er mars pour une période de 33 mois, grâce à un financement de l'Union européenne à hauteur de 15 millions d'euros. Le projet AFIS viendra renforcer la capacité opérationnelle des systèmes SIPAO nationaux dans une région ouest-africaine où les registres d'état civil et les documents d'identité ne sont pas toujours fiables. Ainsi, l'identification des auteurs d'infractions sera grandement facilitée par la mise en œuvre de ce Système automatisé d'empreintes digitales.

Les prochaines semaines seront marquées par l'opérationnalisation effective des Centres de recueil et d'enregistrement des données (DACORE) en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo. Ensuite, il nous restera à opérationnaliser les DACORE du Cap-Vert et de Guinée-Bissau, qui sont en cours de rénovation, celui de Guinée, qui est en attente d'affectation de personnel, et enfin celui du Libéria, pour

lequel les activités demeurent suspendues en l'absence de mise en place du cadre juridique adéquat. Nous espérons que les prochaines visites stratégiques du Programme prévues en Guinée et au Libéria dans les semaines à venir permettront de lever tous les obstacles à la mise en œuvre effective du Système dans ces pays. De plus, l'équipe SIPAO mettra un accent particulier sur la mise en œuvre des extensions SIPAO au-delà du DACORE, ainsi que sur les connexions SIPAO-I-24/7 dans l'ensemble des pays bénéficiaires.

Je ne saurais terminer mon propos sans réitérer mes remerciements à l'Union européenne pour son soutien continu, et à la Commission de la CEDEAO, notre partenaire stratégique, pour cette collaboration fructueuse dans le cadre de ce Programme. J'élargirai ces remerciements à nos points focaux nationaux (SPOC) qui nous accompagnent, aux directeurs des DACORE qui rejoignent la famille SIPAO, aux experts juridiques et techniques de chacun des pays, aux administrateurs, opérateurs, validateurs, et enfin aux utilisateurs qui font vivre le système SIPAO au quotidien.

Pour finir, je souhaite ici réaffirmer notre engagement total et notre détermination à faire tout notre possible afin que le SIPAO devienne votre outil de travail du quotidien et que celui-ci contribue effectivement à accroître votre capacité à lutter contre la criminalité transnationale et le terrorisme grâce à une gestion et un partage améliorés de l'information policière.



CONTACT

PROGRAMME SIPAO

infoWAPIS-SIPAO@interpol.int
www.interpol.int

AVERTISSEMENT



Le contenu de la présente brochure ne reflète pas la position officielle de l'Union européenne. Les informations et les opinions y figurant n'engagent que leur(s) auteur(s).



INTERPOL